

15^{ème} Grand Prix du Golf Resort Montpellier Fontcaude

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020
Golf Resort Montpellier Fontcaude
38 Avenue des hameaux du golf – 34990 JUVIGNAC

Consignes sanitaires Covid-19

A l'attention des joueurs et des accompagnants

1. Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (**distanciations physiques de 2 mètres** en activités sportives et 1 mètre en statique).
2. Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râteaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec **obligation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation**. Pour cela, chaque joueur doit être en possession d'un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition. **En l'absence** de possession de **solution hydroalcoolique** dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera **disqualifié** (cf. 'grave faute de comportement' REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14. Code de comportement (Règle 1.2) / (c) Ecart de Comportement)
3. Compte tenu du retour des râteaux dans les bunkers, il n'est plus autorisé de placer la balle sans pénalité dans le bunker.
4. Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydroalcoolique avant de manipuler un râteau, un piquet ou un drapeau, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS / 14. Code de comportement (Règle 1.2) / (c) Ecart de Comportement).
5. Rappel : Les putts ne peuvent pas être donnés en compétition (stroke play).
6. **Interdiction des cadets** (pas d'échanges de matériel autorisé) et le nombre d'accompagnants limité à une personne par joueur. **L'accompagnant n'est pas autorisé à donner des conseils au joueur**. L'accompagnant est également soumis aux règles du Protocole sanitaire.
7. Les regroupements dans les zones d'accueil et de départ doivent être limités à 10 personnes.
8. Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures lorsque la personne circule et lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
9. L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).
10. À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau d'enregistrement des scores et remet sa carte au Comité de l'épreuve.